

Justice et Paix a à nouveau pointé jeudi la responsabilité de la Belgique dans le commerce des «diamants de sang». À l'approche d'une nouvelle réunion du Processus de Kimberley, un mécanisme de certification international visant à endiguer ce commerce, l'ONG belge publie un nouveau rapport dénonçant toutes les limites de ce mécanisme censé mettre fin aux «diamants de conflits».



A lire sur le site de [l'Avenir](#)





Documents joints

[2019-06-14_l_avenir.net_commerce_des_la_responsabilite_de_la_belgique_a_nouveau_pointee.pdf](#)